



PROCARIST



Chariots
automoteurs



Gerbeurs



Nacelles



Engins
de chantier



Travail
en hauteur



Ponts
roulants



S.S.T.



Habilitation
électrique



A.I.P.R.



Lutte contre
l'incendie



Gestes
et postures



Gestion des stocks
informatisée



CAP Opérateur
Logistique
en alternance



Titres
professionnels

LA RÉGLEMENTATION

L'article 4323-55 du Code du Travail prescrit que "la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est **réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate**. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

L'article 4323-56 du Code du Travail selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998 prescrit que la conduite de certains équipements (...) est subordonnée à l'obtention d'une **autorisation de conduite délivrée par le chef d'entreprise**".

Définition du gerbeur concernée par la R485

Les CACES® R485 concernent uniquement les chariots gerbeurs à conducteur accompagnant à mât fixe muni de bras de fourche, dont les mécanismes de translation et de levage sont motorisés.

LES CATÉGORIES

- CACES® Catégorie 1

➔ Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant

- 1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m



- CACES® Catégorie 2

➔ Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant

- Hauteur de levée > 2,50 m)



i Dispenses de CACES®

La détention du CACES® R485 de catégorie 2 permet d'autoriser la conduite des gerbeurs à conducteur accompagnant de catégorie 1.

✂ Contrôle technique des engins

Les **Vérifications Générales Périodiques** doivent être tenues à jour et mise à disposition lors de la formation.

www.procarist.com

SIÈGE SOCIAL
P.A. Béthunes
37, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
Tél. : 01 30 37 02 52
contact@procarist.com



Pour les actions de formation
Pour les actions de formation
par apprentissage



Chariots
automoteurs



Gerbeurs



Nacelles



Engins
de chantier



Travail
en hauteur



Ponts
roulants



S.S.T.



Habilitation
électrique



A.I.P.R.



Lutte contre
l'incendie



Gestes
et postures



Gestion des stocks
informatisée



CAP Opérateur
Logistique
en alternance



Titres
professionnels

Gerbeurs - CACES® R485



**Nombre
de participants**
Par groupe
de 6 personnes.



**Tarif et durée
de la formation**
Adaptés en fonction du
niveau de pratique et/ou
de formation initiale/
recyclage.



Validité
5 ans



Lieu de formation
En inter-entreprise dans
nos locaux ou en intra-
entreprise dans vos locaux.



Prérequis
Avoir 16 ans minimum
et présenter les aptitudes
médicales requises.



Public

Toute personne débutante
ou confirmée amenée à
utiliser un gerbeur même
à titre occasionnel



Objectifs

À l'issue de la formation,
les participants sont
**capables de conduire une
plateforme élévatrice
mobile de personnes** en
respectant les règles de
sécurité en conformité
avec la recommandation
R485



Méthodes mobilisées

- Gerbeurs
- Salle de cours pédagogique
avec rétroprojecteur
- Support de formation
remis au stagiaire
- Locaux conformes et
adaptés en matière
d'accessibilité

PROGRAMME DE FORMATION

Sécurité • Réglementation • Technologie

Théorie

- Les règles générales de sécurité
- Technologie des chariots automoteurs
gerbeurs à conducteur accompagnant
- Les différents gerbeurs et leur classification
- Les responsabilités du cariste
- Les règles de conduite et de sécurité
- Exploitation des chariots automoteurs
gerbeurs à conducteur accompagnant
- Contrôle des chariots automoteurs gerbeurs
à conducteur accompagnant

Pratique

- Vérification et entretien des différents engins
- Positionnement, reconnaissance de
l'environnement
- Déplacement dans l'espace
- Mise en situation d'utilisation
- Utilisation des commandes de secours
- Utilisation des E.P.I.
- Fin de poste

www.procarist.com



Scannez-moi

SIÈGE SOCIAL
P.A. Béthunes
37, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
Tél. : 01 30 37 02 52
contact@procarist.com

